Envoyé en préfecture le 08/09/2026
Reçu en préfecture le 08/09/2026
Publié le
ID : 035-213503451-20260908-2026_09_039-DE

TREVERIEN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE TRÉVÉRIEN SÉANCE DU LUNDI 7 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le sept septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de TREVERIEN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Vincent MELCION, Maire.
Présents : Vincent MELCION, Olivier IBARRA, Lydie QUENET, Eric REGEARD, Pauline ARMYNOT, Johnattan BARBIER, Chantal MORELLO, Jérémy RAVEZ, Emilie GODEMER, Christèle GIRARD, Jean-René FRANGEUL, Charlotte BOULANGER, Sylvain PINAULT, Rachelle GUINEHEUX
Absents : Lucas CHALMEL (pouvoir donné à Monsieur Eric REGEARD)
A été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance : Mme Chantal MORELLO

Conseillers en exercice : 15 – Présents : 14 – Votants : 15

DELIBERATION n° 2026-09-039

TARIFICATION DU REPAS ET DES COLIS DES AINES 2026

La commission des Affaires sociales s'est réunie le 23 juin pour valider le choix du prestataire et le menu du repas des aînés du samedi 10 octobre 2026. Parmi les devis reçus, la proposition du traiteur Faligot a été retenue à hauteur de 35€ TTC/repas.

La commission propose de reconduire les tarifs à l'identique pour 2026 :
- 18.00€ pour les personnes âgées de 65 ans et plus ainsi que les élus,
- Et 36.00€ pour les invités.

De même elle propose sur le même modèle que l'année dernière la possibilité de distribuer des colis à l'intention des personnes de plus de 65 ans qui auraient été dans l'impossibilité de se déplacer au repas en raison de maladie ou autres. Elle propose de fixer le montant des colis comme suit :
- 20.00€ pour une personne seule
- 30.00€ pour les couples.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité (15 voix Pour) :
De fixer le montant de la participation au repas des ainés à :
- 18.00€ pour les personnes âgées de 65 ans et plus ainsi que les élus,
- 36.00€ pour les invités

De fixer le montant des colis des ainés à
- 20.00€ l'unité pour les personnes seules
- 30.00€ pour les couples,

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire,
M. Vincent MELCION

Le secrétaire de séance,
Mme Chantal MORELLO

MAIRIE DE TREVERIEN 35190 (Ille-et-Vilaine)